

Genre du véhicule	Marque de fabrication	Type	Fiche d'homologation N°
Voiture de tourisme	S U Z U K I	L J 8 0 V ( 4 places )	CH 0711 04

Constructeur SUZUKI MOTOR CO., LTD. Hamamatsu / Japon  
 Identification devant le No du châssis : "LJ 80 V" ou "JSA 0 LJ 80 V"

Plaquette constructeur à droite, sur montant avant de porte, à l'intérieur, en bas  
 N° du châssis à droite, sur le longeron, latéralement devant l'essieu avant  
 Identification du moteur \* F 8 A \* à droite, à l'arrière latéralement sur le bloc, derrière le carburateur (coulé en relief)  
 Importateur principal SUZUKI AUTOMOBILE AG., 8305 Dietlikon  
 Véhicule homologué LJ 80 V 00 509 910

**Châssis**  
 Nombre d'essieux 2 Nombre de roues 4  
 Direction mécanique  
 Transmission mécanique synchronisée  
 Nombre de vitesses 4 x 2 Entraînement toutes roues \*\*\*  
 Frein de service hydraulique, 2 circuits, à expansion interne, sur toutes les roues, soupape proportionnelle sur les roues arrière  
 Frein auxiliaire mécanique, à expansion interne, sur l'arbre à cardan  
 Frein d'arrêt identique au frein auxiliaire  
 Ralentisseur -  
 Contrôle 2 circuits contrôle du niveau avec lampe-témoin séparées

**Moteur**  
 Marque SUZUKI Type F 8 A  
 Construction en ligne Temps 4  
 Carburant B Position avant  
 Refroidissement eau Nombre cylindres 4  
 Alésage 62,0 Course 66,0  
 Cylindrée 797 CV-impôt 4,06  
 Puissance en kW 30 DIN à V/min 5500  
 CV  
 Bruit à l'arrêt 71,0 dB/A à t/min 4125 \*)  
 Silencieux 2 = 230x110x90 mm 285xØ 135 mm  
 Mesure des gaz ECE-15/03; CO = 0,9 % \*\* \*)  
 Déparasitage ECE-10; OCE, annexe 8, chiffres 3+4 = D

**Carrosserie**  
 limousine  
 Nombre de portes 2 + 1 Indic. vitesse km/h  
 Ceintures sécurité Ar4 (E) Rétroviseurs gauche / droite  
 Cale - Attelage -  
 Antivol verrouillage de la direction

**Poids**  
 avant 440 arrière 380 total 820  
 Poids à vide 440  
 Charge utile 40 240 280  
 Poids total 480 620 1100  
 Garantie fabr. 1140  
 Dimens. pneus 6,00 - 16 6,00 - 16 (Variantes +)  
 Ply/bars 4 / 2,1 4 / 2,1 voir  
 Charge 1030 1030 remarques)  
 pour V max 150 150

Nombre de places t 4 av. 2 centre ar 2  
 Dimensions intérieur extérieur  
 Longueur 3195 +) Empattements 1930 /  
 Largeur 1395 +) Essieu double av ar  
 Hauteur 1685 Voie +) av 1190 ar 1200  
 Porte à faux lat. Vores av -  
 av 580 ar  
 ar 685 Braquage # g 10000 d 10000

Jantes acier 4,50 E x 16  
 Garantie poids remorquable avec frein 600  
 Garantie poids remorquable sans frein 600  
 Garantie poids de l'ensemble 600  
 Poids remorquable teste 600  
 Vitesse maximale selon le constructeur 100 km/h  
 Vitesse maximale testée km/h  
 Charge garantie sur le toit 75 kg

Distance volant - vers l'avant du véhicule -

Equipement	CR	(E)	ou	HCR	(E)
Feux de route	CR	(E)	HCR	(E)	
Feux de croisement	A	(E)	séparés		
Feux de position	R-SI	(E)			
Feux rouges	R-SI	(E)			
Feux stop	1	(E)			
Clignoteurs	av	1	(E)	ar	2a (E)
Catadioptrés	av			ar	I (E)
Feux de gabarit	av			ar	
Feux complémentaires		1/ B (E) à l'arrière à gauche			
Eclairage plaque		2/ séparé, au centre			
Essuie-glace		2/ balais			
Avertisseurs		1/ Nippon Denso 8652-ND-20 avec lave-glace			
		ou d'autres modèles homologués			

**Indications pour le permis de circulation**

Genre du véhicule	Voiture de tourisme		
Marque et type	S U Z U K I		LJ 80 V
Homologation N°	CH	0711 04	
Carrosserie	limousine		
Places	total	4	avant 2
Poids à vide	820	Carburant	B
Charge utile	-	CV-impôt	4,06
Poids total	1140	Cylindres	797

**Remarques, modifications, conditions et inscription dans le permis de circulation**

- \* ) Voir également sur la fiche des émissions.
- \*\* ) Mesure des gaz : la marque d'homologation se trouve à l'intérieur du capot.
- \*\*\* ) Entraînement : sur toutes les roues avec déclenchement de la traction avant.
- + ) Variante de pneus : 195 R 15 charge AV + AR 1340 (2,3) V-max. 150 km/h
- Jantes : T 15 x 5 1/2 J voies AV 1215 mm AR 1220 mm  
éléments en plastique pour l'élargissement des ailes obligatoires,  
largeur du véhicule 1460 mm longueur du véhicule 3270 mm (y compris la roue de réserve).
- Equipement : des bavettes sont obligatoires à l'arrière. (pour les deux variantes de jantes et de pneus).

Remplace FH CH 0711 04 du 04.09.80
------------------------------------

Identification
----------------

(10.09.81)

Lieu et date de l'homologation Winterthur, 04.09.80

Service fédéral d'homologation